

Le mot du maire



Olivier Roziau

À l'heure de la rentrée et après une période de canicule enregistrée dans toute la région, la préfecture de l'Isère maintient, donc, le département en alerte sécheresse.

Les personnes fragiles, âgées ou en situation de handicap inscrites sur le registre communal, ont ainsi été visitées par les agents du service Technique et les élus pour s'assurer de leur santé.

Si la situation en eau de la commune est moins critique qu'il y a deux et trois ans, la sécheresse continue de sévir sur notre département.

Le service des Eaux de la communauté de communes, très vigilant, vérifie notre ressource quotidiennement pour prévenir, au plus tôt, un déficit en eau afin d'éviter une situation de pénurie. À ce jour, plusieurs rotations de camions-citernes ont eu lieu en prévention.

Nous savons que, dans le contexte climatique actuel, cette situation sera amenée à se reproduire de façon récurrente dans les années à venir et que nous devons tous faire l'effort de modifier, dès à présent et durablement, nos habitudes de consommation.

Ce 1^{er} septembre, l'heure de la rentrée a sonné pour tous !

Notre école accueille aujourd'hui 89 enfants avec une équipe enseignante modifiée après le départ de Marlène Butarello en PS/MS remplacée par Estelle Monsieur. Les élus et agents de la commune lui souhaitent sincèrement la bienvenue !

La restructuration de l'école et de la mairie avance avec vigilance. Ce projet ambitieux nécessite quelques ajustements pour rester en cohérence avec le budget que la commune peut y consacrer. La prochaine étape sera la remise de l'avant-projet définitif (APD).

Les travaux sur la route départementale pour sécuriser la production de l'eau ont débuté en janvier 2025. La pose de cette canalisation a occasionné des désagréments pour les usagers. Merci pour votre compréhension. Aucun tronçon supplémentaire ne sera réalisé cette année.

Le projet de modification simplifiée du PLU arrive à son terme. Une consultation du dossier va être mise à disposition du public du 9 septembre au 10 octobre 2025.

Enfin, prenez « bonne note » de la date de notre challenge communal de pétanque : vos élus sont heureux de vous convier, cette année encore, à cet événement festif le samedi 13 septembre 2025.

Je vous souhaite, avec toute l'équipe municipale, une très belle rentrée. ■

Rentrées associatives

Septembre sonne l'heure de la rentrée des classes, mais aussi celle de la vie associative.

Vivre à Saint-Maximin

Nous avons le plaisir de proposer aux participants du concours de pétanque qui aura lieu le **13 septembre** un repas Diot polente à **midi** au prix de 10 €.

Et ,pour continuer cette belle journée dans la bonne humeur à la salle Marie-Louise, rendez-vous à **partir de 19 heures** pour déguster notre traditionnel repas spécial cassoulet de Castelnaudary. Un plat savoureux qui réchauffera les cœurs et ravira les papilles au prix de 25 €.

Réservez votre place dès maintenant au 06 98 48 48 05 pour la soirée cassoulet et auprès de la mairie pour le concours et le repas de midi. Venez passer une journée mémorable en toute convivialité ! Au plaisir de vous retrouver nombreux.

Les Cygnes de la Tour

Les membres du club des Cygnes de la Tour se réuniront de nouveau en toute convivialité à partir du **17 septembre 2025** chaque troisième mercredi du mois dans la salle Marie-Louise, à 14 heures.

En octobre, nous prévoyons une sortie au restaurant à la campagne.

Le traditionnel repas de Noël des adhérents du club aura lieu le jeudi 18 décembre 2025 dans un restaurant dont l'adresse vous sera communiquée ultérieurement.

En attendant, nous souhaitons une belle rentrée à chacun !

Pour tout renseignement complémentaire concernant l'association les Cygnes de la Tour, rapprochez-vous de Jean-Pierre Chenevier au 06 15 30 23 68.

Le jeudi 31 juillet 2025, le club des Cygnes de la Tour a célébré la journée de l'amitié en toute convivialité autour d'un repas champêtre. C'était l'occasion de réunir les adhérents pendant la période estivale (*photo*).



L'association communale de chasse agréée (ACCA)



En vue de la saison de chasse 2025-2026, qui débutera le **14 septembre**, l'ACCA vous rappelle d'être vigilants lors de vos promenades et de vous vêtir de tenues aux couleurs vives afin d'être vu de tous les chasseurs sur le terrain. Pour plus de sécurité, les battues en cours sont visibles sur l'application « LandShare ».

M. Étienne Aguetaz, président de l'ACCA de Saint-Maximin, se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Vous pouvez retrouver les arrêtés n°s 38-2025-06-18-00007 et 2025-06-26-00010 relatifs à l'ouverture et la clôture de la chasse pour la campagne 2025-2026 dans le département de l'Isère sur le site Internet de la préfecture de l'Isère.

Rappel des jours de chasse autorisés sur la commune : mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés (*la chasse est exceptionnellement fermée en dessous de la route forestière [gros et petit gibier] le 28 septembre 2025 matin, route comprise*).

Association des donneurs de sang bénévoles

Le prochain don du sang aura lieu le **mercredi 24 septembre 2025**, au Coléo (86 rue du Pont-Haubané 38530 Pontcharra).

La collecte se fera de 16 heures à 19 h 20, uniquement sur rendez-vous, sur le site Mon RDV Don de Sang (sante.fr).

Saint-Max Trail

À l'occasion de la rentrée 2025, l'association proposera la 8^e édition du Saint-Max Trail le **dimanche 28 septembre**. Le 1^{er} départ sera donné à 9 h 30 pour le grand parcours de 17 km/ 1000D+, puis 9 h 45 pour le SMT 10 km/500D+. Les marcheurs auront droit également à leur départ à 10 heures, les envoyant sur des parcours de 6 ou 8 km et 200 ou 300D+. La très populaire course enfant s'élancera à 12 heures. Ambiance garantie comme chaque année même sous la pluie.

L'organisation se réserve tout de même le droit de procéder à d'éventuel changement en fonction des condi-

Rentrées associatives (suite)



tions climatiques afin de garantir la sécurité des participants.

Tous les habitants de Saint-Maximin sont appelés à apporter leur contribution aussi bien en tant que coureurs, marcheurs pour profiter du travail réalisé par nos soins dans les chemins, mais aussi en tant que précieux bénévoles avant, pendant ou après le jour J, en tant que supporters dans les hameaux, dans les chemins, à l'arrivée ou simplement pour bénéficier de l'ambiance en profitant de la buvette et de la restauration sur place (*QR code de droite*) !



Les parcours sont identiques à ceux de l'an dernier. Entraînez-vous dès maintenant !

Il est toujours important de rappeler que les bénéfices de notre manifestation sont reversés à l'école de Saint-Maximin afin d'aider au financement d'activité sportive pédagogique telle que le biathlon depuis 2019 pour les quatre classes de CE et CM ; alors, continuons à œuvrer tous ensemble pour ces beaux projets !

Enfin, en **décembre**, à l'occasion du Téléthon 2025, l'association proposera une nouvelle fois une animation sportive au hameau d'Avalon pour la quatrième année consécutive.

Inscription : <https://fr.milesrepublic.com/event/saint-max-trail-7392>

Infos générales : <https://saintmaxtrail.jimdofree.com>.

La Sauge et le Cosmos

L'association vous propose un spectacle de lecture de poésies autochtones d'Amérique du Nord le **samedi 18 octobre 2025, à 20 h 30**, à la salle Marie-Louise : *Père et fils, sur la route rouge*.

« De l'Ouest au Sud, un père et son fils avancent sur le cercle, en lisant des poésies autour d'un feu. Fidèles aux souhaits de Dog Eagle, Lance Hanson et Manuel Van Thienen, ils transmettent la parole des Natives Nord-Américains. Ils font vibrer les mots, le souvenir, qui remonte au-delà des origines : d'où l'on vient, ce qui nous relie, la réalité de la vie, de la survie et des luttes. »

Durée : environ 50 minutes. À partir de 16 ans. Participation libre et consciente.



La Manivelle

La Manivelle fête l'été : une première édition sous le signe de la réussite



Le samedi 4 juillet, un vent de bonne humeur a soufflé sur la commune avec la première édition de « La Manivelle fête l'été ». Toute la journée, un public nombreux est venu partager un moment de convivialité autour du vide-greniers, des animations et de rencontres chaleureuses.

Point d'orgue de la journée : le concert « D'HELL OR GLAM », qui a littéralement enflammé le dancefloor. Les participants, visiblement conquis, ont joué le jeu jusqu'au bout, dansant et chantant avec enthousiasme.

L'équipe de la Manivelle tient à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes, habitants et visiteurs, ainsi que les bénévoles, pour leur participation et leur énergie qui ont largement contribué à cette belle réussite.

Prochain rendez-vous : la balade gourmande d'Halloween

La Manivelle donne déjà rendez-vous aux gourmands et aux curieux pour son prochain événement : la balade gourmande d'Halloween, qui se tiendra le **samedi 25 octobre 2025**. Sorcières et monstres en tout genre vous attendent !

Rentrées associatives (suite)

L'Association sportive Saint-Maximin (ASSM)

Le 22 juin, un bon nombre de marcheurs de l'ASSM ont rejoint le plateau du Vercors pour participer à la marche nordique du « Trail des Ours » sur un parcours de 13 km.



À partir de la rentrée, l'ASSM propose dans la salle Marie-Louise :

- des séances de yoga le mercredi à partir du 10 septembre 2025 :
 - de 9 h 15 à 10 h 30 : Hatha Yoga,
 - de 19 h 30 à 20 h 45 Yoga de l'énergie ;
- un cours de fitness, cardio, renforcement musculaire le jeudi, de 19 h 45 à 20 h 45, à partir du 11 septembre ;
- des séances de marche nordique ou active le samedi, de 10 heures à 12 heures, à partir du 13 septembre (cet horaire peut être modifié en fonction des conditions météorologiques).

La nouveauté 2025 :

Une séance de marche douce avec renforcement musculaire adaptée aux personnes souhaitant reprendre une activité sportive en toute sérénité et douceur. Ces séances, encadrées par une coach sportive formée « sports et santé » se dérouleront sur Saint-Maximin tous les samedis, de 9 heures à 10 heures, selon les conditions météorologiques. Places limitées à douze personnes.

Cours hebdomadaires	YOGA ADULTE
Descriptif	Matin : Hatha Yoga Fin de journée : Yoga de l'énergie
Séance découverte gratuite	Mercredi 10 septembre 2025
Quand	Mercredi matin, de 9 h 15 à 10 h 30, salle Marie-Louise Mercredi soir, de 19 h 30 à 20 h 45, salle Marie-Louise
Tarifs	120 € dont 15 € d'adhésion ASSM pour les adhérents de Saint-Maximin 150 € dont 15 € d'adhésion ASSM pour les adhérents de l'extérieur
Contact	Marie-Françoise Chenevier de l'ASSM - Tél. 06 11 45 58 59 Sylvie Bossu de l'ASSM - Tél. 06 82 44 19 28 <i>Merci de nous laisser un message, nous vous rappellerons.</i>

Cours hebdomadaires	FITNESS - RENFORCEMENT MUSCULAIRE ADULTE
Descriptif	Cours de fitness et de renforcement musculaire encadrés par Aaron Territorio
Séance découverte gratuite	Jeudi 11 septembre 2025, à l'horaire habituel
Quand	Jeudi, de 19 h 45 à 20 h 45, salle Marie-Louise
Tarifs	120 € dont 15 € d'adhésion ASSM pour les adhérents de Saint-Maximin 150 € dont 15 € d'adhésion ASSM pour les adhérents de l'extérieur
Contact	Éliane Bouchet-Bert-Manoz de l'ASSM - Tél. 06 85 20 37 84 <i>Merci de nous laisser un message, nous vous rappellerons.</i>

Cours hebdomadaires	MARCHE ACTIVE / MARCHE NORDIQUE
Descriptif	Séance de marche nordique - marche active encadrée par Murielle Lemaire
Séance découverte gratuite	Samedi 13 septembre 2025, à l'horaire habituel
Quand	Samedi, de 10 heures à 12 heures, en fonction des conditions météorologiques, départ place Roger Durieux
Tarifs	Carte de 10 séances (40 € à 50 €) à régler directement à la coach + 15 € d'adhésion à l'ASSM
Contact	Éliane Bouchet-Bert-Manoz de l'ASSM - Tél. 06 85 20 37 84 <i>Merci de nous laisser un message, nous vous rappellerons.</i>

Rentrées associatives (suite et fin)

Une séance « découverte » gratuite est proposée lors de la 1^{re} séance de chaque activité. **Saint-Max Multisports (SMMS)**

Vous souhaitez vous défouler dans un esprit d'équipe bienveillant et déjanté... l'association Saint-Max

Cours hebdomadaires	SAINT-MAX MULTISPORTS (SMMS)
Descriptif	Large variété d'activités physiques avec prédominance de sessions types footing d'échauffement/renforcement musculaire/boxe pieds-poing/self-défense. Aux beaux jours football/handball/volleyball... Seulement des personnes majeures
Séance découverte gratuite	À n'importe quelle séance
Quand	Les lundis, de 19 h 30 à 21 heures/21 h 30
Tarifs	30 €/an
Contact	Bruno Frattini - Tél. 06 89 44 61 15 - SaintMaxMS@gmx.fr.



Multisports est là pour vous surpasser. Que vous soyez débutants ou experts, nous vous demandons juste d'être motivés !

Cours hebdomadaires	DESSIN-PEINTURE ADULTES
Descriptif	Cours dessin-peinture adultes
Séance découverte gratuite	Mardi 16 septembre 2025
Quand	Mardi, de 18 h 30 à 20 heures, salle Marie-Louise
Tarifs	250 € les 25 séances (6 € de l'heure soit 10 € la séance de 1 h 30)
Contact	Brigitte Pace, professeur dessin-peinture Tél. 06 81 67 68 23 - mél : atelier.reg-art@sfr.fr Site : pace-brigitte-atelier-reg-art-gresivaudan.com.

Cours hebdomadaires	DESSIN-PEINTURE ENFANTS & ADOLESCENTS
Descriptif	Cours dessin-peinture enfants & adolescents
Séance découverte gratuite	Mercredi 10 septembre 2025
Quand	Mercredi, de 18 heures à 19 heures
Tarifs	Enfants : 175 € Adolescents : 200 €
Contact	Brigitte Pace, professeur dessin-peinture Tél. 06 81 67 68 23 - mél : atelier.reg-art@sfr.fr Site : pace-brigitte-atelier-reg-art-gresivaudan.com. ■

Animation

Concours de pétanque et soirée cassoulet le 13 septembre

Le **samedi 13 septembre 2025**, la commune de Saint-Maximin invite tous les amateurs de boules à participer au challenge de la municipalité.

Inscription à faire par téléphone en mairie au 04 76 97 60 19. Vous êtes conviés à **partir de 9 h 45** sur le terrain de pétanque pour partager tous ensemble un café, et le coup d'envoi des parties sera donné à 10 h 30.

À midi, les participants et spectateurs pourront déguster un repas préparé par



l'association Vivre à Saint-Maximin, à réserver en même temps que l'inscription du concours. En cas de mauvais temps, la manifestation sera malheureusement annulée.

La soirée se prolongera dans la convivialité avec la traditionnelle soirée cassoulet, un moment gourmand et festif. Les réservations pour cette soirée sont à effectuer auprès de Louis Paquet au 06 98 48 48 05 (se référer à l'article de Vivre à Saint-Maximin). ■

Jeunesse & Sports - activité sportive du mardi

Reprise de l'activité sportive des mardis soirs à partir du **9 septembre, à 18 heures**, sur le terrain de foot de l'accueil de loisirs intercommunal et, ce, jusqu'au mardi 21 octobre 2025.

Les séances seront animées par Sabine Guyonnet, éducatrice sportive, déjà impliquée auprès des élèves de l'école de Saint-Maximin. Ce rendez-vous hebdomadaire est ouvert à tous à partir de 7 ans, dans une ambiance conviviale et du respect du sport. ■

Culture

Apéro-concert

Dimanche 3 août dernier, sous un soleil estival, le terrain de pétanque a vibré au rythme du collectif PKB. Pour la douzième édition de l'apéro concert, les cinq musiciens franco-suisse nous ont envoûtés de leurs chansons aux influences des pays de l'est. À la buvette, la fine équipe de l'association La Manivelle a dû se réapprovisionner au cours du concert, dépassée par l'affluence festive du public. ■



Soirée théâtre



La commune de Saint-Maximin accueillera la compagnie « Le Courant d'R » le **samedi 15 novembre 2025, à 19 h 30**, à la salle Marie-Louise, pour une soirée théâtre de la pièce *T'es qui toi ?*

« Chantal est arrivée à un moment clef de sa vie, un âge de questionnements : qui suis-je ?

Les lettres et autres courriers conservés précieusement dans sa "fidèle" valise sont autant d'occasions de replonger dans ses souvenirs pas toujours heureux. Pour y voir plus clair, elle décide de prendre le costume de la petite souris qui regarde les autres parler d'elle en son absence ! »

Participation au chapeau. ■

Affaires générales

Avis de mise à disposition du public

Plan local d'urbanisme (PLU) - modification simplifiée n° 1 : du mardi 9 septembre au vendredi 10 octobre 2025 inclus

Par arrêté du 7 novembre 2024, le maire de Saint-Maximin a prescrit la modification simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.

Le projet de modification simplifiée n° 1 porte sur les points suivants :

- changement de destination d'anciennes constructions agricoles en zone A ;
- extensions et annexes d'habitations isolées en zone A ou N ;
- corrections mineures du règlement écrit ;
- modifications mineures souhaitées dans le règlement écrit ;
- compléments d'annexes et de documents informatifs.

Par délibération du 7 juillet 2025, le conseil municipal a fixé les modalités de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n° 1 du PLU de la commune de Saint-Maximin.

Le public pourra consulter le dossier qui sera mis à disposition pendant une durée d'un mois, du mardi 9 septembre au vendredi 10 octobre 2025 inclus :

- aux jours et heures habituels d'ouverture de la commune de Saint-Maximin, sise 19 place Roger Durieux, Répidon, 38530 Saint-Maximin : le mardi, de 15 heures à 19 heures, le jeudi, de 9 heures à 12 heures, et le vendredi, de 15 heures à 18 heures ;
- sur le site Internet de la commune de Saint-Maximin à l'adresse suivante : www.stmaximin38.fr.

Les observations pourront être formulées pendant la durée de l'enquête :

- en mairie sur le registre papier dédié à cet effet ;
- par courrier postal (envoyé par tout moyen permettant de justifier la réception en mairie avant la clôture de l'enquête), envoyé à l'adresse : 19 place Roger Durieux, Répidon, 38530 Saint-Maximin ;
- par mél, uniquement à l'adresse : mairie@stmaximin38.fr.

À l'issue du délai de cette mise à disposition, le registre sera clos et signé par Monsieur le maire de Saint-Maximin.

Le bilan de la mise à disposition au public sera présenté par Monsieur le maire au conseil municipal qui en délibérera et se prononcera, après d'éventuelles modifications pour tenir compte des avis émis et des observations du public, sur l'approbation du projet de modification simplifiée n° 1. ■

Relève 2025 des compteurs d'eau



La relève annuelle des compteurs d'eau sur la commune de Saint-Maximin aura lieu **du 1^{er} au 30 septembre 2025**. Elle sera réalisée par les agents de la société VEOLIA.

Nous vous remercions de bien vouloir rendre accessibles vos compteurs et regards.

En cas d'absence de l'abonné et/ou de compteur inaccessible (en domaine privé sans présence de l'utilisateur **ou en cas de regard non accessible et non dégagé**), le compteur ne pourra pas être relevé et un avis de passage au nom du Grésivaudan sera déposé dans la boîte aux lettres par le technicien releveur.

Dans ce cas, les abonnés devront transmettre leur index via leur espace abonné (<https://eaux.le-gresivaudan.fr>) et par mél au servicedeseaux@le-gresivaudan.fr impérativement avant le 30 septembre 2025. ■

Environnement - Agriculture

L'aire de camping-cars est payante depuis le printemps dernier

L'aire de camping-cars de Saint-Maximin est passée en mode payant depuis le 17 avril 2025 au prix de 8 € la nuitée.

Cette décision vise à assurer l'entretien des installations (vidanges et entretien de la borne) et de limiter le nombre de camping-caristes pour une meilleure cohabitation avec le voisinage.

Depuis la mise en place de la tarification, près de 80 camping-cars ont été facturés, signe d'un fort usage de l'aire par les voyageurs. Nous avons éga-

lement remarqué que celle-ci était moins fréquentée que les années précédentes, la gratuité attirant le plus grand nombre.

La commune rappelle aux usagers de respecter les consignes de propreté des lieux et la tranquillité des riverains, afin de garantir la pérennité de ce service et surtout de l'environnement autour de celle-ci.

Pour toutes questions de fonctionnement, contacter la mairie de Saint-Maximin. ■

Frelons asiatiques

Ces insectes envahissants et problématiques sont toujours présents dans le Grésivaudan et sur Saint-Maximin.

Pour la campagne de piégeage de printemps 2025, vous avez été nombreux à rejoindre cette action et nous vous en remercions.

Cette année des pièges ont été installés aux Bretonnières, aux Rippelets, à Varanger, au Vieux-Saint-Maximin, à la Dobo, à Avalon, à Répidon et à La Combe (environ vingt pièges).

Ce qui veut dire que nous avons réussi à couvrir la quasi-totalité de notre territoire.

Le bilan se porte à environ 400 frelons attrapés à Saint-Maximin.

Sur le Grésivaudan, ce ne sont pas moins de 31 000 de ces nuisibles qui ont été capturés !

Pour rappel, ce sont des reines fondatrices qui sont ciblées, car après développement celles-ci vont engendrer des centaines de nids « secondaires » abritant les frelons asiatiques tant redoutés.

Depuis, un seul nid a été déclaré aux Bretonnières. N'hésitez pas à téléphoner en mairie pour signaler leur présence ou à effectuer une déclaration directement sur le site www.frelonsasiatiques.fr.

Indiquez vos coordonnées complètes ainsi qu'une localisation précise du nid, et les services concernés reviendront vers vous pour vous proposer des solutions de destruction.

Gardez les yeux ouverts, restez prudent, ne jouez pas avec cet insecte car il vole plus vite que vous. ■

CIRCUIT COURT et court-circuit. Les AMAP du coin



Ceux qui veulent consommer de la nourriture locale peuvent s'adresser à nos maraîchers de la commune : Les Petits Calibres. Il y a également deux associa-

tions de proximité à Pontcharra pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) : Amaplanète et Pays'ages.

Amaplanète distribue, le mardi à 18 h 30, les paniers qui ont été réservés aux Toits liés, rue du Maniglier. Les produits proposés sont très diversifiés et locaux, dans un rayon de 15 km, comme de la viande de vache, des fruits de saison, des légumes, du lait de vache et de chèvre tous les quinze jours, des œufs, du pain et de la glace au lait de vache ponctuellement.

Les paniers sont distribués une fois par semaine, les paniers de légumes étant déjà constitués.

Amaplanète recherche de nouvelles familles, mais aussi plus de producteurs locaux.

Quant à l'Amap Pays'ages, elle effectue ses distributions le lundi à 18 h 30, au rond-point de la gare de Pontcharra, dans un lieu privé. Plantzydon lui livre ses légumes toutes les semaines.

Le reste fourni consiste en pain, lait de vache, de brebis et de chèvre, œufs, fruits, jus de fruits et compotes. Ponctuellement, tous les trimestres, de la farine, de la viande, du miel, des châtaignes, de la bière et des savons peuvent être proposés.

L'Amap livre des paniers solidaires selon les quotients familiaux, en lien avec la Caf et l'Accordeurie.

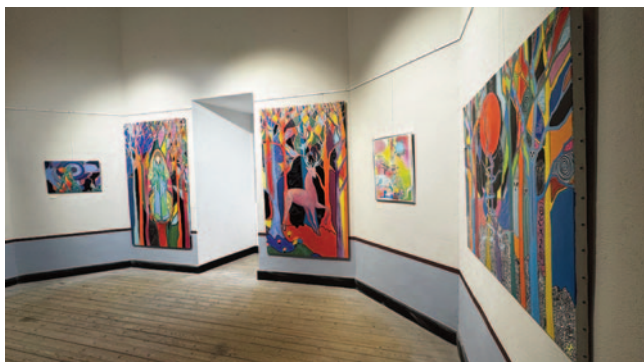
Contacts :

amaplanete.pontcharra@protonmail.com
et paysagesamap@gmail.com. ■

Patrimoine

Tour d'Avalon

Depuis le vernissage de l'exposition de Sandrine Orisio à la Tour d'Avalon le 29 juin dernier, vous avez été nombreux à venir admirer la Tour.



Les travaux de remise aux normes électriques et de peintures permettent, à l'heure actuelle, de vous proposer une visite dans la Tour enfin terminée et avec une splendeur retrouvée.

Les ouvertures au public ont été assurées par quatre jeunes femmes, dont trois de Saint-Maximin, du vendredi au dimanche, de 16 heures à 19 heures, ainsi que les jours fériés.

Nous tenons à remercier chaleureusement Annaëlle, Justine, Manon et Marine pour leur professionnalisme et leur accueil envers les visiteurs.

Près de 550 personnes, petites et grandes, ont arpenté l'escalier en colimaçon pour atteindre le sommet.

Nous avons pu remarquer que de nombreuses nationalités de touristes étaient représentées : des Italiens, des Espagnols, des Allemands, des Hollandais, etc. ■

Affaires sociales

L'art-thérapie en vadrouille

Le mercredi 30 juillet, six membres du groupe art-thérapie accompagnés par Christelle Provendie ont visité le musée des Beaux-Arts de Chambéry.

C'est dans la bonne humeur que ces Saint-Maximinoises ont pris le train de Pontcharra en début d'après-midi pour se déplacer au musée. Bravo à

vous pour avoir rempli l'objectif que nous nous étions fixé avec Christelle cette année : allier découverte de l'art en sortant de chez soi.

Les ateliers de psychologie positive prendront le relais de l'art-thérapie à la rentrée, pensez à contacter la mairie si vous souhaitez participer. ■

Repas des anciens

Comme l'année dernière, le conseil municipal a souhaité reconduire le repas des anciens. Il convie donc tous les habitants du village de plus de 75 ans le **dimanche 14 décembre**, à partir de 11 h 30, à la salle Marie-Louise. Le repas sera suivi, à 14 heures, d'une animation musicale par le groupe « Le Trio Guinguette ».

Tous les invités ont reçu une invitation dans leur boîte aux lettres. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à le signaler auprès de la commune. ■

Permanences

Les élus en charge du social vous rappellent qu'ils sont à votre disposition sur rendez-vous ou le troisième mercredi du mois, de 9 heures à 10 heures, pour vous accompagner dans vos démarches d'accompagnements de vos proches vulnérables. Nous assurons le lien avec le département pour tout ce qui concerne le maintien au domicile et les aides associées. ■

Registre des personnes vulnérables

Nous vous rappelons que la mairie détient aussi un registre des personnes vulnérables afin d'identifier le plus rapidement possible en cas de besoin les personnes à contacter en priorité en cas d'urgence sur la commune. Par exemple, pendant la vigilance rouge du mois d'août, un agent du service Technique s'est rendu à leur domicile pour prendre de leur nouvelle et leur proposer de l'aide si besoin. ■

Élections municipales de 2026



Le premier tour des élections municipales aura lieu le **dimanche 15 mars** et le second tour, le cas échéant, une semaine plus tard, le **dimanche 22 mars** (décret n° 2025-848 du 27 août 2025).

Sauf exceptions, les **demandes d'inscription sur les**

listes électorales (y compris pour les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne) dans le but de participer au scrutin **devront être déposées au plus tard le vendredi 6 février 2026**.

Nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants

Dans ces communes, c'est désormais la fin du scrutin plurinominal à deux tours avec possibilité de panachage : elles voteront comme toutes les autres communes de France via un scrutin proportionnel à deux tours, avec l'obligation de présenter des listes paritaires (alternance femmes/hommes). Les listes des candidats pourront comporter au maximum deux candidats supplémentaires et au minimum deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal : pour Saint-Maximin, l'effectif légal étant de 15 élus, les listes pourront donc proposer entre 13 et 17 candidats. ■

État civil

Seuls sont publiés les avis (naissance, PACS ou mariage) ayant reçu un accord pour leur communication.

Naissance : 26 août, Simon Fernandes.

PACS : 1^{er} juillet, Marilyne Favario & Laurent Aguetaz.

Mariage : 12 juillet, Jérémy Blanes & Élodie Martin.

Décès : 4 juin, Yvette Faure ; 3 juillet, Aimé Bordel ; 2 septembre, Josette Bartolami. ■

Agenda des animations, fêtes et cérémonies - automne 2025

Quand	Horaires	Quoi	Où	Organisateur(s)
Mardi 9 septembre	18 heures	Reprise du sport jeunes	Terrain de foot intercommunal	Commune
Samedi 13 septembre	À partir de 9 h 45	Challenge de pétanque	Terrain de pétanque	Commune
		Buvette	Salle Marie-Louise	Vivre à Saint-Maximin
	À partir de 19 heures	Soirée Cassoulet	Salle Marie-Louise	Vivre à Saint-Maximin
Mercredi 17 septembre	14 heures	Reprise des après-midis conviviaux	Salle Marie-Louise	Les Cygnes de la Tour
Samedi 20 septembre	de 14 heures à 18 heures	Journées européennes du Patrimoine	Tour d'Avalon	Commune
Mercredi 24 septembre	16 heures - 19 h 30	Collecte don du sang	Coléo	Amicale des donneurs de sang
Dimanche 28 septembre	9 h 30 - 15 heures	8 ^e édition du Saint-Max Trail	Accueil de loisirs intercommunal	Saint-Max Trail
Samedi 18 octobre	20 h 30	Lecture de poésies autochtones	Salle Marie-Louise	La Sauge et le Cosmos
Samedi 25 octobre	18 heures	Balade gourmande	Salle Marie-Louise et village	La Manivelle
Mardi 11 novembre	10 heures	Cérémonie armistice 1918	Place Roger Durieux	Commune et associations d'anciens combattants
Samedi 15 novembre	19 h 30	Soirée théâtre	Salle Marie-Louise	Commune
Samedi 6 décembre	À partir de 16 heures	Téléthon	Salle Marie-Louise et village	Pontch'èthon et d'autres associations qui soutiennent l'action Téléthon

Toutes ces animations vous seront rappelées et confirmées au fur et à mesure

par les lettres d'information ou sur le Facebook de la commune.

Inscrivez-vous sur le site Internet de la commune pour les recevoir ou sur votre application.